

COMPTRASEC

Le séminaire 2011 - 2012

Faut-il repenser **les concepts du droit du travail** face à la **financiarisation de l'entreprise ?**

Charley Hannoun

Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise
Directeur du CRDE

La financiarisation traduit un changement d'objectif dans la valorisation des entreprises, donnant naissance à une figure nouvelle, l'entreprise-marchandise, rendue plus facilement échangeable sur un marché. Ce processus implique de repenser l'entreprise dans ses dimensions organisationnelles, productives et humaines en vue d'une cession future et non pour l'améliorer de manière pérenne en tant qu'outil de production.

Cette évolution, qui touche à la structure productive sur laquelle s'est construit le droit du travail, ne peut laisser ce dernier indifférent. Par exemple, sur le plan des concepts-clés du droit du travail, l'employeur en subit l'effet tant au niveau des décisions prises en matière de gestion de l'emploi que dans son identité même, à travers la dissociation des pouvoirs financiers et de direction du personnel. De même, les notions de gouvernance des entreprises et de dépendance du salarié ne devraient-elle pas compléter celle de direction du salarié et du lien de subordination qui caractérise le contrat de travail ? La finance de marché fait sentir de nouveau le besoin renouveler la figure de l'employeur. Egalement la communauté de travail prend un sens nouveau dès lors qu'elle est placée en regard, non plus d'un employeur contractant, mais de la gouvernance de l'entreprise et des investisseurs financiers. Il s'agit donc de repenser les concepts du droit du travail de manière à reconstruire les intérêts qui s'expriment au sein de l'entreprise en les accordant avec les mécanismes protecteurs institués par ce droit, augurant d'une nouvelle régulation sociale de l'entreprise.



UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX



Infos : anne-cecile.jouvin@u-bordeaux4.fr
COMPTRASEC - UMR 5114
CNRS-Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex - FRANCE

Salle F. 132

Jeudi 24 mai 2012 - 14h00 - 16h00